



## Compte-rendu

### Présents :

Conseillers municipaux enfants : Ange Mathilde, Arnaud Alexandre, Bediou Louise, Doux Léonie, Fernandez Joaquim, Huard Hugo, Lefebvre Ninon, Leger-Villa Lucien, Terfassi Nahel, Verdant Lisa.

et

Michèle Flamand, Maire, Claude Benoit, 1<sup>er</sup> adjoint ; Catherine Lambinet et Denis Berne, Conseillers municipaux ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

Excusée : Marie-Dominique Prin, 5<sup>ème</sup> adjointe

CME = Conseil Municipal Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

### 1. Présentation des journées du patrimoine

Jeannine Tanitte intervient pour présenter l'action du Groupe Patrimoine dans le cadre des journées nationales du Patrimoine des 21 et 22 septembre prochain. Le Groupe propose la découverte de la 2<sup>e</sup> phase d'installation des « parcours patrimoine » du village avec pose des panneaux explicatifs. Cette présentation aura lieu le samedi à partir de 9h30 et le dimanche à partir de 14h30 avec un départ Route de Chambéry pour une balade de 2h environ vers Les hameaux des Eymes, du Piat et des Ratz. Un quizz adapté sera proposé aux enfants.

Les élus du CME sont invités à participer bien sûr et à en faire la promotion auprès de leurs camarades.

### 2. Point sur les élections

Rappel des différentes étapes :

- Information des électeurs dans les classes le 6 septembre dernier.
- Permanence tenue par Claude Benoit le 10 septembre à l'école pour répondre aux questions. Une dizaine d'enfants sont venus poser des questions sur les élections.
- Point sur les candidatures : à ce jour 19 candidatures, 11 filles et 8 garçons (*au final 25 : 14 filles et 11 garçons*). Les projets des candidats seront posés sur les panneaux le vendredi 13 en début d'après-midi.
- Le 19, les élus passeront dans les classes distribuer les cartes d'électeurs ainsi que les bulletins de vote.
- Organisation du vote du 21 septembre. Le bureau de vote sera tenu par les enfants du CME. Les différentes actions sont :
  1. Lecture de la carte d'électeur
  2. Recherche de l'électeur sur la liste d'émargements

3. Tenue de l'urne
4. Accueil et veille de la bonne tenue du bureau de vote

La répartition suivante est proposée :

	8h55-10h35	10h25-12h05
Lecture de la carte d'électeur	Joaquim	Léonie
Recherche de l'électeur sur la liste d'émargements	Ninon	Mathilde
Tenue de l'urne	Lucien	Louise
Accueil et veille de la bonne tenue du bureau de vote	Nahel	Lisa
Accueil et veille de la bonne tenue du bureau de vote	Hugo	Alexandre
Pose de la plaque : 12h15 - Discours	Alexandre, Léonie et Mathilde	
Affichage des résultats : 12h30-12h45		

### 3. Pose de la plaque samedi 21 septembre à 12h15

A l'issue des élections, aura lieu l'inauguration de la plaque-dessin comportant la dénomination de l'école. M. le Député sera présent. Il fera un discours ainsi que Mme le Maire. Les enfants du CME présenteront à leur tour l'historique et le déroulement du projet.

Lundi 16 à 12h40 une réunion de travail aura lieu au pôle enfance pour travailler sur ce texte. *La finalisation du texte aura lieu le vendredi 20 à 13h au pôle enfance.*

Léonie, Mathilde et Alexandre liront le texte le 21.

Une invitation va être faite pour tous les enfants de l'école ainsi que pour l'Inspectrice, les Directrices, les enseignantes.

Un pot en clôture de l'inauguration sera offert aux Député, Inspectrice, Directrices, élus des CMA, CME et enseignantes.

### 4. Concours des inventions

L'idée et d'organiser un concours d'invention sur le thème du sport (choix de l'an passé). 4 catégories en lien avec le thème sont retenues :

- Création d'un sport
- Création d'un jeu
- Création d'un livre
- Création d'une décoration

#### Concours des inventions – Points à décider lors des prochains CME

- Nombre de personnes par groupe
  - 4 ou 5 max
  - Individuel possible
- Règlements
  - Date
  - Lieu

- Qui peut participer: enfants de l'école ? enfants de St Nazaire ?
- Age du CP au CM2 ?
- L'invention doit être présentée pendant 1 temps défini
- Cela doit être une réalisation et pas seulement une fiche
- Constitution du jury
  - Il faut autant de garçons que de filles
  - Enfant à partir du CE1
  - Les enfants du CME qui ne proposent pas d'invention peuvent faire partie du jury
  - 2 enfants par classe (1 fille et 1 garçon) qui ne présentent pas de projet
- Critères pour évaluer le projet avec une note sur chaque critère
  - Originalité
  - Esthétisme
  - Intérêt
  - Difficulté pour comprendre les règles
  - Difficultés pour jouer
  - Pratique (facilité pour l'emmener, le ranger,....)
  - ...
- Récompenses
- date de finalisation de la réalisation

Il faudra établir un règlement avec toutes ces informations précisées.

## 5. Points divers

- Dates des prochains CME : 10/10 ; 14/11 et 12/12
- Retours des questionnaires de satisfaction sur la 1ère année. Les résultats des 5 premiers retours sont lus mais un compte-rendu écrit sera fait avec davantage de réponses. Merci aux retardataires de le rendre au plus vite.
- Pedibus  
Les parents ont été relancés pour une reprise éventuelle à partir du vendredi 20.

**Prochain Conseil Municipal d'Enfants : jeudi 10 octobre 2019 - 11h45**